



Journal des adhérents de l'association  
« Citoyens dans les Quartiers de Céret »

# Le Grain de Sel

N° 33 - OCTOBRE 2011

## SOMMAIRE

### Éditorial

#### *Bousculer le destin...*

Gérer une ville est un exercice délicat. Il faut à la fois savoir répondre aux attentes immédiates de ses concitoyens, en améliorant la vie quotidienne, et s'attacher sans relâche à préparer l'avenir. En la matière, notre association n'a pas été avare en propositions ces dernières années : urbanisme, développement économique, logement, culture, environnement; nous n'avons cessé de soumettre à votre réflexion et à votre regard critique de citoyen des propositions à la fois ambitieuses et réalistes permettant de poser les bases d'un nouveau modèle de développement pour Céret pour les vingt ans à venir.

Si nous consacrons tant d'énergie à ces chantiers, c'est parce que nous avons, à la lumière de l'expérience, acquis la conviction que, si une ville comme la nôtre n'avance pas résolument, elle finit par faire du surplace. Et la politique actuelle de notre municipalité ne nous incite guère à l'optimisme de ce point de vue là. Il ne s'agit pas ici de se lancer dans de vaines polémiques, mais de constater des faits. Qu'avons-nous fait ces dix dernières années pour préserver et développer l'emploi sur notre territoire ? Pour lutter contre la cherté du foncier ? Pour défendre nos services publics de proximité ? Pour assumer pleinement notre rôle de locomotive du Vallespir ? Certes, la douceur de vivre céretane fait toujours référence, les platanes nous couvrent toujours de leur ombre majestueuse et les sardanes hebdomadaires rythment tranquillement les étés. Mais pendant ce temps, les autres territoires ne nous attendent pas pour imaginer, construire, développer, aménager, animer. Des élus entrepreneurs s'interrogent sur les moyens de préserver la vitalité de leurs communes en développant des politiques d'animation ambitieuses, des projets économiques structurants, une offre de logements volontariste. En d'autres termes, ils s'approprient l'avenir.

|                                       |     |   |
|---------------------------------------|-----|---|
| Editorial.....                        | 1   | <b>Ca va mieux en le disant !</b>   |
| <b>Le dossier du mois :</b> .....     | 2   | Xipots.....   |
| Les fonds de pension .....            | 2-3 | Le Billet de la Josée.....  |
| Les 150 ans du canal d'arrosage ..... | 4   | Courrier des lecteurs .....   |
| <b>La vie des commissions</b> .....   | 7   | Coup de crayon sur l'actualité .....  |
| <b>Tribunes Libres</b> .....          | 7   |   |
| Année européenne du bénévolat .....   | 7   | <b>Site internet :</b>  |
| Adieu, Jean Capdeville .....          | 8   | <a href="http://citoyensdeceret.asso-web.com">http://citoyensdeceret.asso-web.com</a> |

A Céret, l'impression prédomine que nos atouts nous mettent à l'abri des aléas et qu'il suffirait de faire fructifier le tas d'or sur lequel nous sommes assis pour voir venir les lendemains avec sérénité. Or, en matière d'action publique comme en matière d'économie, l'esprit de rente n'est jamais gagnant sur le long terme. Seules les entreprises et les territoires qui savent innover, inventer, oser, qui savent en quelque sorte bousculer le destin, sont ceux qui pourront demain tirer leur épingle du jeu. Contre la sinistrose et le déclin, un seul remède : l'ambition de la reconquête. Une ambition à la fois claire et réaliste, une ambition affirmée et partagée, une ambition mesurée et réfléchie.

Parce que, comme le dit l'adage « la critique est facile, l'art est difficile », voici soumises à votre sagacité trois pistes qui pourraient être autant de déclinaisons de cette ambition :

- Engager une reconquête culturelle de Céret en faisant de notre ville un pôle de rayonnement artistique régional, au delà des seuls arts plastiques ;
- Assumer et incarner plus clairement notre rôle de locomotive de l'intercommunalité en nous dotant d'une politique communautaire volontariste en matière de développement économique et de logement et en signant un contrat de co-développement avec le Haut Vallespir ;
- Faire de Céret une ville d'excellence en matière de développement durable.

De l'ambition pour Céret ? *Discutons-en !*

*Domitien Détrie*

# **LE DOSSIER DU MOIS**

## *Les fonds de pension*

**Il faut prendre l'argent aux vieux pauvres. Certes ils n'en ont pas beaucoup, mais ils sont si nombreux.....**

**Alphonse ALLAIS.**

2010 : 1,1 millions de personnes âgées de 85 ans et plus dans notre hexagone... Dans 10 ans, ils seront près du double... D'ici 2040, L'INSEE prévoit une augmentation de 40 % !

Aujourd'hui, au travers de la sécurité sociale et les départements (APA), la dépense publique consacrée à la dépendance est estimée à 22 milliards d'euros par an, ce qui est largement insuffisant car on compte seulement 600 000 places dans les maisons de retraite publiques !

**Il est plus glorieux de pratiquer l'art de la guerre que de s'occuper de ses vieux !**

**Pour info : le budget militaire voté en 2009 et cela pour 5 ans (2009/2014) s'élève à 185 milliards !** (source Sénat)

Depuis le début de l'année, Mme Bachelot planche sur le délicat problème du financement de la dépendance... Pendant ce temps là, d'autres, en toute discrétion, s'activent, pour pallier à l'incurie de l'Etat, .mais surtout pour exploiter le filon prometteur que sont les marchés de la vieillesse et de la santé... entre autre. Donc, face à la dégradation de la prise en charge publique, des groupes privés, dont certains sont adossés à des fonds de pension étrangers, rachètent une à une les maisons de retraite indépendantes peinant à mettre leur établissement aux normes en vigueur.

Il en est de même des cliniques et, dans un avenir proche, des laboratoires d'analyses biologiques...

Mais, regardons de plus près le rôle de ces fonds de pension. Tout d'abord, ces organismes financiers gèrent l'épargne issue du **système de retraite par capitalisation** des salariés des secteurs publics ou privés en vue de constituer ou d'améliorer leurs pensions de retraite.

On distingue deux grands systèmes de financement des retraites dans les pays développés : par répartition et par capitalisation.

- Le système par répartition est issu des acquis sociaux obtenus grâce aux luttes des mouvements ouvriers, mais remis en question aujourd'hui par les politiques libérales...

Ce système est notamment présent en France et en Italie. Les entreprises et les salariés versent des cotisations qui permettent de financer la distribution des pensions de retraite à ceux qui ont quitté le monde du travail en raison de leur âge. Ce système, en principe garanti par l'Etat, induit une solidarité entre génération, **à l'opposé du système par capitalisation.**

- **Les fonds de pension** existent depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle et se sont principalement développés dans les pays anglo-saxons.

Afin de bien visualiser le poids financier de ces officines, en 2004, les actifs des fonds de pension représentaient 95% de la richesse intérieure brute (PIB) des Etats-Unis ! A l'échelle mondiale, avec un taux de croissance de 10% par an, la fortune des fonds de pension s'élève à 15 600 milliards de dollars ! Mais, ceux-ci n'investissent pas que dans leurs pays d'origine... Ils se délocalisent aussi et parcourent le vaste monde, en quête de profits juteux à redistribuer à leurs actionnaires !

**Pour info : les grandes entreprises françaises sont contrôlées à près de 40% par des capitaux étrangers, dont un bon nombre de fonds de pensions anglo-saxons.**

Côtés en bourse, ces fonds de pensions recherchent systématiquement des placements à la fois rapides et rentables. La philanthropie n'étant pas leur vertu première, les entreprises faisant appel à leurs bons services s'en aperçoivent rapidement. En général, les fonds de pension exigent de l'entreprise dont ils possèdent une part des dividendes de l'ordre de 15% !

Cette nouvelle norme de rentabilité dépasse bien souvent les possibilités de profit des entreprises. Dès lors, pour l'entreprise, la solution pour honorer ses engagements passe par la réduction drastique des

dépenses...L'heure des sacrifices sur l'autel de la sainte rentabilité a sonné, que ce soit de l'avenir des salariés (licenciements, flexibilité, précarisation, salaires au rabais), que ce soit des entorses aux préoccupations environnementales, sécuritaires et normes en matière d'hygiène. **Mais bon, la bonne santé du CAC 40 avant tout le reste !!**

Pourtant, en 2007 la mécanique s'est grippée et a mis à la rue des millions de citoyens... sans toit ... sans travail... sans retraite, eux qui avaient épargné toute leur vie... ! Rappelez-vous les faillites... aux USA, en Grèce, en Espagne... Dexia, Morgan, Lehmann Brother, Goldman Sachs et même Natixis chez notre écurie ! Les banques ont eu chaud aux fesses... mais on s'est empressé de les renflouer et tout est reparti pour un tour... Enfin pas longtemps !

***On peut donc en conclure que l'éthique et les fonds de pensions ne s'accordent guère !***

***A présent, illustrons ces propos au niveau départemental et local... Oui, chez nous dans le Vallespir.***

Le groupe Médipôle sud santé piloté par son PDG Marcel Hermann, après avoir fait main basse sur les cliniques St-Pierre, Notre Dame d'Espérance à Perpignan, de la clinique St Michel à Prades, et de la clinique du Vallespir à Céret, sévit à présent hors département : Nîmes (clinique Kenval), Avignon (clinique Rhône-Durance), quelques autres dans l'Aude... et dispose aujourd'hui de 12 établissements ! Quel appétit ! 2200salariés, 530 médecins, 214 000 patients ! Mais le groupe ne veut pas s'arrêter en si bon chemin et compte bien investir tout le Languedoc Roussillon...

Mars 2011 : Afin de réaliser son projet, celui-ci décide une augmentation de son capital avec la participation d'un fond de pension anglais « Bridgepoint ». Ce fond investit 50 millions d'euros dans un premier temps... ce qui le rend tout de même propriétaire du capital de Médipôle Sud Santé à hauteur de 50%, l'autre partie restant propriété de la famille Hermann.

***A ce jour, la situation de monopole des services de santé est bien engagée...***

Juin 2011 : 300 employés sur 500 que compte la structure Médipôle St Roch à Perpignan entame un mouvement de grève. Lors des dernières négociations

annuelles obligatoires, le personnel essentiellement féminin fait part de ses revendications auprès de la direction, à savoir : une augmentation de 3% du salaire et l'augmentation de la prime pour le travail les dimanches et jours fériés à 50 euros net (38,11 brut à ce jour). Réponse de Mr Hermann...

Hausse des salaires de 1,3% et amputation des 2/3 de la prime de participation !

Pas content le personnel... A titre d'exemple, précisons que le salaire d'une aide soignante ayant 10 ans d'ancienneté atteint... 1200 euros mensuel ! Royal... Mon-saigneur !

Et notre PDG de justifier sa décision en faisant valoir que la période est difficile au regard des investissements entrepris... Que voulez-vous, les actionnaires attendent le retour sur investissement ! Mais ça, faut pas le dire...

Comme nous l'avons vu ensemble dans ce modeste exposé, la santé et la vieillesse attirent singulièrement le monde de la finance...Et pour cause, c'est un marché plein d'avenir quant à l'explosion du syndrome des papys boom... ***surtout quand on sait que ce marché est entièrement solvabilisé par la sécurité sociale ! La sécu en mère nourricière des fonds de pension anglo-saxons !***

***Aussi, les allocations pour l'autonomie (APA) distribuées aux personnes âgées par les conseils généraux...transfert massif d'argent public vers le privé assuré...Le jackpot du siècle !***

Allez, maintenant arrêtons-nous un instant dans le Vallespir, à Céret... Si vous suivez un tant soit peu l'actualité municipale, vous n'êtes pas sans savoir que notre Maire a le projet de faire construire une nouvelle maison de retraite sur des terres agricoles au Palau ; concomitamment, un établissement de soins palliatifs verrait le jour, en même lieu et place... et financé par Médipôle ! avec un projet de cuisine commune aux 2 établissements... business, business... quand tu nous tiens ! On appelle cela « l'or gris » et aussi « partenariat public privé »... comme EDF, la Poste etc.. etc... Mais rassurons-nous, pour ce qui est de la maison de retraite, « croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer ! » celle-ci sera et restera publique. Foi d'élu !

*A suivre.....*

***Catherine David***

# Les 150 ans du canal d'arrosage



On l'entend, l'eau, couler dans les rues. On la regarde et, l'été, la ville en est toute rafraîchie. Les nouveaux arrivants, les touristes, pensent diversement de l'utilité de cette eau.

- C'est pour le confort des rues, l'été ?
- C'est destiné à nettoyer les caniveaux ?
- Tout le monde y a droit, alors, je peux la couper ou l'utiliser comme je veux !

Eh bien non. L'eau qui coule le long des boulevards, qui parcourt la ville dans tous ses quartiers n'est pas un luxe pour faire joli ou débarrasser la ville de ses déchets, c'est une utilité pour les jardins et les champs, c'est indispensable pour les cultures, pour les maraichers, pour les paysans. Car un cerisier, si l'on veut profiter de ses fruits au printemps, en faire une fête dans la ville, cela s'arrose l'été. Les tomates et les courgettes ne peuvent pousser sous ce soleil du midi sans cette eau indispensable. Et comme le dit madame Vilacéca, présidente de l'association du Canal d'arrosage : **« L'eau est un partage. Tout le monde doit faire des sacrifices pour l'obtenir. »**

Et l'eau, ça se paye. Pour qu'elle coule, il faut des usagers abonnés pour faire marcher le système (le minimum de contribution est fixé à **30 € H.T. par an**).

Et quel système ! L'arrêté préfectoral constituant le premier conseil syndical est écrit le 9 novembre 1861. La construction du canal débute en 1863. Mais c'est en 1867 qu'il est ouvert et arrose les premières terres. **« Tout ceci a été rendu possible grâce au regroupement, le 8 novembre 1853, de 8 propriétaires qui ont fait entreprendre des études avec leurs deniers personnels, cinq d'entre eux, hypothéquant leurs biens »** (voir Grain de Sel n°19, avril 2008).

Un monument, confié au sculpteur Gustave Viollet, leur est d'ailleurs dédié sur la petite place au bas de la rue de la République, au croisement de la rue Saint-Ferréol.

## Quel est cet ouvrage ?

- La longueur du canal est de 26 km. Il dessert les communes de Reynes, Céret, Maureillas et Saint-Jean.
- La prise d'eau dans le Tech se situe à l'entrée d'Amélie les Bains sous le 1er immeuble. A la fin du parcours, l'eau se rejette dans le Tech.
- Il est composé d'un canal principal et d'une multitude de canaux secondaires. Sur le canal principal, il y a des vannes plus ou moins grandes calculées

en fonction du périmètre desservi. **On ne peut pas créer de vannes nouvelles.**

- Le canal a un débit de 708 litres/seconde. C'est un droit qu'il a obtenu.
- Les chemins le long du canal sont **privés**. Seuls, les garde-vannes, les syndics et les arrosants devant accéder aux vannes peuvent emprunter le chemin longeant le canal. Les seules personnes ayant le droit de franchir les ponts du canal sont les garde-vannes, pour accéder aux vannes de décharge lors de fortes pluies (tout promeneur le long du canal est donc en infraction !).

### *Comment fonctionne-t-il ?*

Le syndic est composé de 5 titulaires et 3 suppléants. Les 5 titulaires :

- Madame Vilacéca Madeleine, de Saint-Jean, *présidente*
- Monsieur Jeanpierre André, de Céret, *vice-président*
- Madame Conte de Bonnet Monique, de Céret
- Monsieur Costaseca Yves de Céret et Maureillas
- Monsieur Dianteill Jean de Céret

Les syndics sont tous des bénévoles. Ils sont choisis en fonction de l'aire de leur terre car ce sont ceux qui paient le plus et sont donc les plus concernés. Ces gens croient très fort à leur outil de travail. Mais il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles administrateurs. Il faut avoir des connaissances en agriculture et dans le fonctionnement du canal.

Comme le dit encore madame Vilacéca : « **Pour faire partie du syndic, il faut avoir une connaissance de ce qu'est le travail de la terre. Et pour être président, il faut être impartial, un bon gestionnaire et bien connaître les problèmes de l'agriculture.** »

Les terres arrosables sont réparties en quatre catégories :

1. Les jardins de Céret et les terrains arrosés par pompage sur le canal principal (après autorisation du syndicat).
2. Les terres
3. Les vignes (arrosage à la plantation et sulfatage)
4. Les sols des maisons et voiries de lotissement.

Au sujet des lotissements : chaque parcelle est lotie en plusieurs morceaux. Le lotisseur doit donc garantir l'eau à chacun.

Des employés garantissent le bon fonctionnement du canal :

- Une secrétaire
- Deux garde-vannes qui ont la responsabilité du canal principal.

**Le canal principal est sous la responsabilité de l'ASA (association syndicale autorisée). Le réseau secondaire est sous la responsabilité du propriétaire du sol, donc des services publics lorsqu'il s'agit de routes ou de trottoirs, des propriétaires lorsqu'il passe à l'intérieur des parcelles.**

- Laisser le libre passage de l'eau : lorsqu'un permis de construire est délivré, prendre en compte le canal d'arrosage.

De nombreux travaux contribuent au fonctionnement.

- Le curage
- Le partage de l'eau
- Les travaux d'entretien en hiver (chemins compris)

Il y a une période d'accalmie au printemps. Par contre l'arrosage l'été demande un travail continu. Le garde-vanne de Céret est très sollicité car il s'occupe aussi de la ville. Celui de Maureillas anticipe la répartition de l'eau et aide les propriétaires.

Le canal fonctionne avec les cotisations des usagers et des subventions, notamment du conseil général et du conseil régional. Mais les aides sont en ce moment bloquées, en attente d'une étude d'optimisation de la ressource en eau.

### *Quel est l'avenir du canal d'arrosage ?*

On assiste à l'heure actuelle à une transformation. Les terrains agricoles se réduisent, les agriculteurs survivent, malgré leur volonté de défendre leur outil de travail, et il faut faire face à l'explosion des lotissements. Mais cet outil doit perdurer car dans l'avenir on peut avoir besoin d'autres cultures et l'eau doit être maintenue. Ce n'est pas parce que l'agriculture est en pleine crise qu'on doit oublier à quel point nos anciens se sont battus pour avoir ce canal, ce qui prouve bien que sans eau, la situation serait encore pire.

On ne sait pas de quoi auront besoin nos enfants. L'agriculture biologique est en pleine expansion et il y a de plus en plus de demandes de jardins familiaux. « **Depuis que je suis née** » dit madame Vilacéca « **j'ai vu de multiples transformations dans l'agriculture. J'ai foi en l'avenir. Le maraîchage peut se développer. Il faut accompagner les cultures grâce au système du canal d'arrosage.** »

Alors, quelles solutions pour une meilleure garantie de la distribution de l'eau ? Le syndic propose plusieurs pistes :

- Faire se rencontrer les usagers par quartier afin d'établir une répartition de l'eau.
- Créer un code de distribution : partage et respect des voisins.

- Remettre l'eau en place après chaque utilisation.
- Donner en mairie un document à chaque nouvel arrivant pour expliquer le fonctionnement du canal et de la distribution de l'eau.
- Eviter de supprimer les rigoles lors des travaux dans les rues.
- Laisser le libre passage de l'eau : lorsqu'un permis de construire est délivré, prendre en compte le canal d'arrosage.
- Dans les réalisations futures, faire attention que les nouvelles constructions ne soient pas en contradiction avec les travaux du canal (voie verte par exemple).

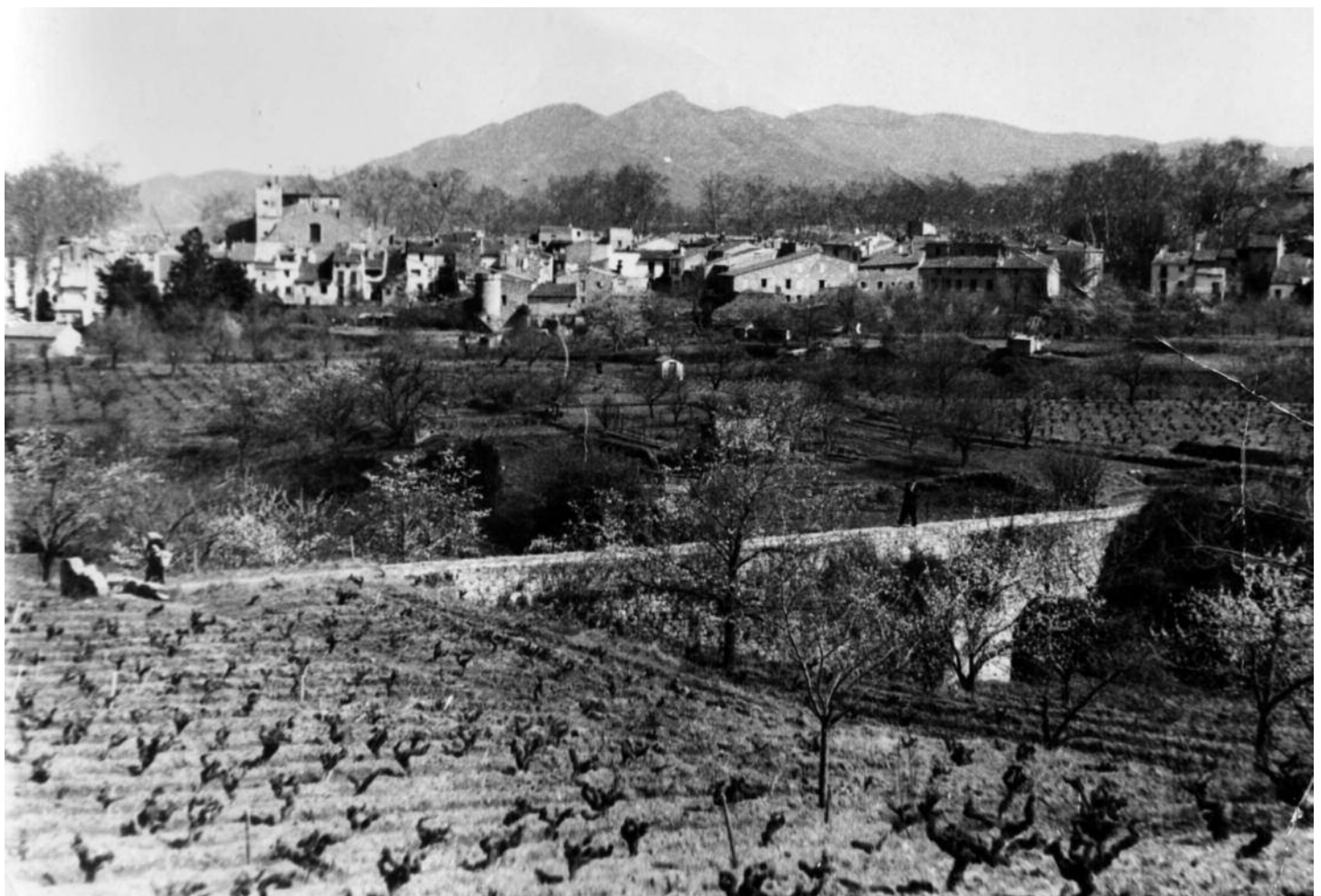
On peut souligner le travail entrepris depuis plusieurs décennies par ces volontaires qui contribuent au bien de chacun. Cela rend d'autant plus scandaleux l'inconscience de ceux qui déversent des produits toxiques dans les rigoles, lavent leur voiture avec l'eau du canal, y déversent leurs ordures ou bien coupent l'eau des usagers sous prétexte de pouvoir se tremper les pieds dans l'eau, l'été. Ou bien encore ceux qui utilisent les chemins le long du canal, au mépris du

règlement et de la prudence nécessaires quitte à en faire établir un jour l'interdiction totale d'utilisation comme cela a été le cas à Collioure : le maire, au terme d'un procès qu'il a gagné a fait fermer le chemin qui longe la mer. Espérons que le syndic du canal ne devra pas en arriver là.

Dans un monde où le respect de l'eau devient de plus en plus une nécessité, gageons que l'anniversaire des 150 ans du canal d'arrosage sera l'occasion d'en redécouvrir l'utilité fondamentale et une découverte pour certains d'entre nous.



*Ce travail a été réalisé avec l'aide de madame Vilacéca, présidente, en présence de madame Sylvette Martinez, secrétaire. Les propos ont été recueillis par Chantal Décosse. Les photos anciennes nous ont été aimablement fournies par « Le Courrier de Céret ».*



# LA VIE DES COMMISSIONS

## ● *Commission Urbanisme :*

### *la culture, le patrimoine et la vie associative au menu de nos rencontres*

Après deux ans d'un travail méticuleux, les ateliers du PLU prendront fin le 21 octobre prochain pour une séance conclusive consacrée à la culture, au patrimoine et à la vie associative. Pour mémoire, cet atelier fera suite à un atelier généraliste (quel modèle de développement pour Céret ?) et à trois ateliers thématiques (logement et habitat, développement économique et services publics, environnement et prévention des risques) qui se sont succédés d'avril 2010 à avril 2011 (+ d'informations sur notre site <http://citoyensdeceret.asso-web.com>).

L'objectif de cette démarche était initialement de contribuer à la réflexion préparatoire à la révision du plan local d'urbanisme dont le projet d'aménagement et de développement durable est la clef de voûte. Ce document prospectif expose en effet

le projet politique de la collectivité à horizon 10 ou 20 ans et définit ses choix en matière d'urbanisme, d'aménagement, de protection de l'environnement et du patrimoine. Nos élus ayant fait le choix d'une révision du PLU a minima dans le cadre d'une concertation publique réduite à sa plus simple expression (en décembre dernier), cette démarche de pédagogie et de débat sur les grands enjeux de l'avenir de notre ville garde à notre sens tout son intérêt et sa nécessité. C'est pourquoi nous envisagerons en 2012 de publier un manifeste pour une autre politique de l'urbanisme à Céret, qui rassemblera et synthétisera l'essentiel de nos analyses et de nos propositions

Alors que l'atelier du mois d'avril a permis de balayer les problématiques de prévention des risques, de transports, de stationnement et

d'aménagement durable, l'atelier du mois d'octobre sera, lui, consacré aux équipements culturels (à l'échelle communale et intercommunale) à la valorisation du patrimoine, et à la vie associative, trois sujets majeurs pour notre ville dont le rayonnement et la vitalité dépendent étroitement de son image de marque culturelle et patrimoniale comme de son dynamisme associatif. Pour l'occasion, nos plus brillants experts de la commission culture ont relevé leurs manches. Ils vous proposeront un état des lieux pragmatique et critique de l'existant avant de vous présenter quelques propositions et pistes de progrès pour l'avenir.

Ne manquez pas le résultat de leur travail et de leur réflexion :

**Le 21 octobre à 20h30 à la salle de l'Union**



## TRIBUNES LIBRES

### ● *2011 – Année européenne du bénévolat et du volontariat*

En cette période où il est davantage question de crises, de pessimisme, d'inquiétudes, de manque de confiance en l'avenir, il est réconfortant de savoir que la France bénévole est en action. Voici quelques chiffres nationaux.

- 1100 000 associations actives, 63000 créations par an ;
- 1 902 000 emplois stables, soit 1 045 800 ETP (équivalents temps pleins) : 9% de l'emploi en France ;
- 84 milliards de budget total, soit 4,9% du P.I.B ;
- 36 milliard de masse salariale ;
- 15 millions de bénévoles qui gèrent et animent plus de 80% des associations ;
- 27% des français de plus de 15 ans se déclarent engagés bénévolement, soit 1 français sur 2 est adhérent d'une association.

Le secteur associatif et les organismes à but non lucratif sont bien ancrés et contribuent au développement économique et plus particulièrement dans ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire de notre pays.

L'associatif reste un lieu de liberté et de démocratie active et participative pour chaque citoyen.

Le lien social, le vivre ensemble et l'expression de la solidarité de proximité se créent, se continuent et se consolident en grande partie par le monde associatif. Les associations participent, par leurs actions locales, à la construction des territoires. Leur réflexion, leurs propositions partagées entre tous les acteurs sur un territoire, peuvent contribuer à l'amélioration et à l'enrichissement du dialogue civil et du débat public dans l'intérêt supérieur des populations locales.

Pour en finir avec la dimension de l'Europe, à quand un statut d'association européenne ? Cette année, peut-être !

*Engagez-vous !*

*La vie associative a besoin de votre soutien.*

*Hélène et Mohammed Boumekrane*

Adhérents à « Citoyens dans les quartiers de Céret »

# TRIBUNES LIBRES *suite*

## ● *Adieu, Jean Capdeville*

Il y a très longtemps que nous ne voyions plus Jean Capdeville marcher d'un boulevard à l'autre, faire la llaca, en devisant avec qui voulait l'accompagner.

Jean Capdeville n'était plus visible, il se retirait du monde. Les dernières fois où je l'ai vu arpenter une rue, c'était celle de la rue de la République et il la montait tout doucement, comme le vieil homme âgé qu'il était.

Je suis arrivée à Céret il y a assez longtemps maintenant, plus de la moitié de ma vie en tous cas. L'un des premiers cérétans à m'y avoir accueillie était justement Jean Capdeville qui admettait dans son parcours de chaque jour

ceux qui voulaient bien l'accompagner tout en devisant. Je n'ai découvert que par la suite qu'il était peintre. Il est resté dans mon esprit avant tout un cérétan de souche, tel que je le conçois. Accueillant mais réservé, sur ses gardes mais ouvert.

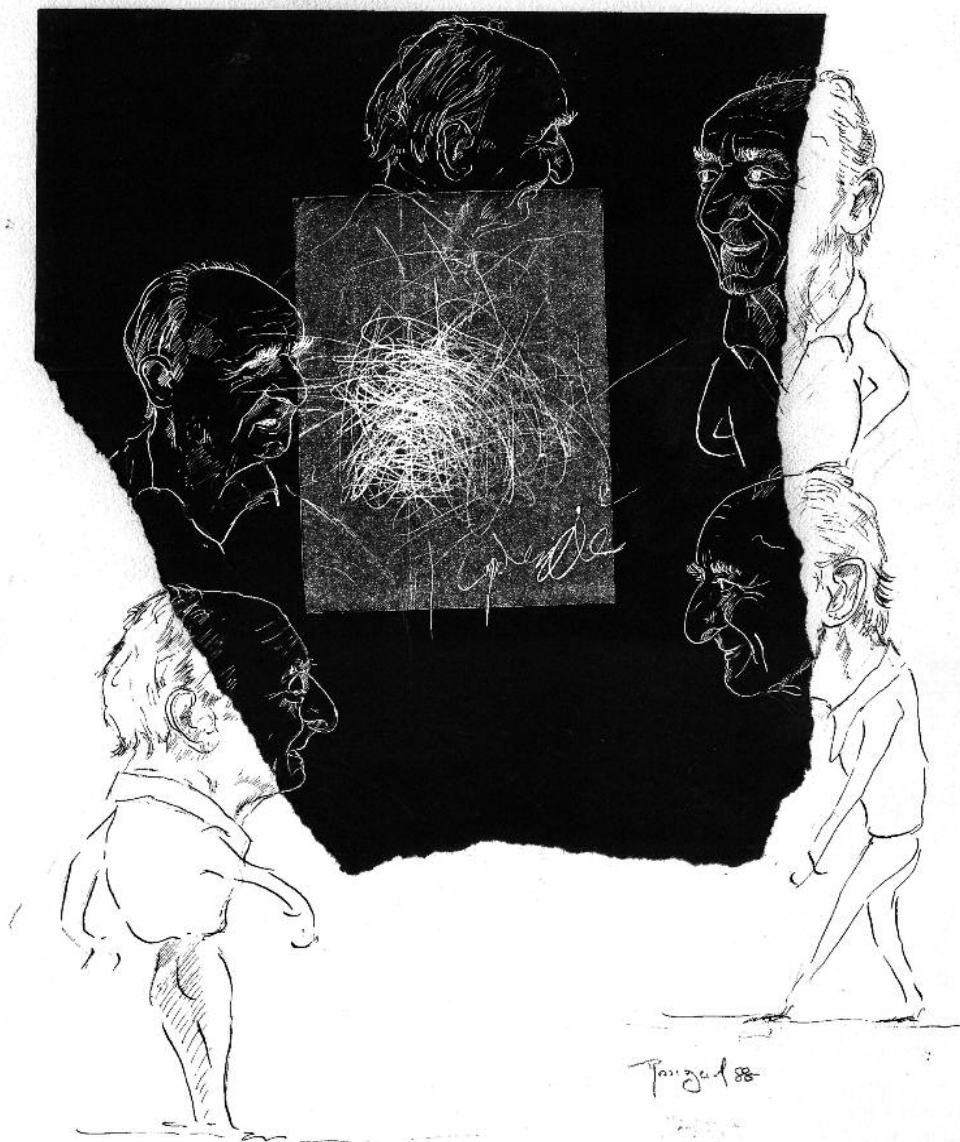
Lorsque j'ai découvert sa peinture, le noir dominait. On m'avait expliqué qu'il lui arrivait de travailler dans sa maison, le papier de support à terre et qu'il peignait ainsi, sur toute la surface. Cette vision me fascinait. J'imaginai le parcours que son esprit devait faire, tout ce qui pouvait remuer à l'intérieur de lui pour arriver à cela, cette production de noir. Puis, j'ai découvert sa couleur et

cela a été une révélation pour moi, la néophyte. Ce promeneur de tous les jours était un peintre immense.

Nous avons la chance de l'avoir parmi nous. Céret a eu cette chance de l'enfanter.

D'autres que moi le connaissent, l'ont connu certainement mieux, sont mieux capables que moi de célébrer sa peinture. Je voulais simplement dire que j'ai une boule dans la gorge parce que Jean Capdeville n'est plus.

*Chantal Décosse*





# ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

## XIPOTS

- Bonjour, la Jeanne, es-tu bien remise de cet été ?

- Tout doucement, Françoise. Le début de la saison a été calme, aussi bien du côté de la chaleur que de l'affluence. Mais pour la deuxième partie, on a été servis.

- Ne m'en parle pas, à nos âges, tout ce toin toin et ces chaleurs, ça nous fatigue.

- Il s'en est quand même passé des choses, cet été, dans notre ville. Tout d'abord, pendant la fêria, ce pauvre lion de la fontaine des Neuf Jets, il en a perdu sa tête !

- Je trouve, Jeanne, qu'on devrait remercier les vandales qui l'ont écrabouillé car, grâce à eux, notre cher maire s'est aperçu qu'il n'avait pas sa tête d'origine.

- Et même, Françoise, dans une « interviou » de notre « grand journal local », le 26 juillet, il dit que, grâce à « l'incident », il a pu constater une érosion à l'intérieur du lion. Tu te rends compte que grâce à la fêria on va pouvoir sauver le lion !

- Par contre, la Jeanne, quand je vois la tête provisoire qu'on lui a mis, ça me donne des nausées. Quel goût !

- Il n'y a plus qu'à espérer, Françoise, que ce ne sera pas comme souvent, du provisoire qui dure.

- Dans le courant du mois d'août, Jeanne, notre borne de la rue Saint-Ferréol a parlé.

- Comment elle a parlé, Françoise ?

- Eh bien, oui, elle a démolé deux voitures de vacanciers. La première dans la semaine du 8 au 13 août, la deuxième le vendredi 26 août.

- Et comment ces actes de vandalisme ont-ils pu se passer, Jeanne ?

- Ecoute, Françoise, tout simplement. Chaque fois un riverain venait de passer avec la carte, il faisait baisser la borne et derrière, nos vacanciers, ne voyant pas la borne, se sont engagés et patatras ! L'engin en remontant leur a explosé le moteur, déversant huile et essence sur la chaussée.



- Mais, Jeanne, je croyais qu'il existait des bornes intelligentes qui, en remontant s'arrêtaient au contact du véhicule ?

- Eh oui, Françoise, mais nous on a une borne bête. Qu'est-ce que tu veux, de toutes façons, on a les bornes qu'on mérite.

- Maintenant, reste à savoir qui porte la responsabilité de cette situation...

- Tu as vu, la Jeanne, cette annonce pour le moins surprenante dans le journal de l'annulation du repas du 15 août à Fontfrède, en raison « de la météo incertaine » ? La première est parue le jeudi 11 et la deuxième le samedi 13. La mairie aurait transmis le communiqué le 9 août au journal. Et naturellement, le 15 août, grand soleil !

- Je me rappelle bien, Françoise, j'ai même pensé qu'on avait, à la mairie de Céret, le système météo le plus pointu du pays. Et après renseignements autour de moi, j'ai vite compris que l'annulation était due au manque d'engouement pour la paëlla de Fontfrède.

- Tu vois, quand c'est comme ça, Jeanne, il vaut mieux faire simple. En plus, pour la Saint-Ferréol, pas de chance, car le mauvais temps s'en est mêlé. Mais le service météo de la mairie ne répondait plus.

- Pourtant, Françoise, nos responsables locaux avaient tout fait pour que les vacanciers soient bien à Céret cet été, en reportant les travaux de l'avenue Irla au mois de septembre, en ouvrant notre médiathèque l'été, matin et soir, alors qu'elle n'est ouverte en temps normal que les après-midi, en apportant chaque mardi soir l'allée des Pins d'Argelès-sur-Mer sur nos boulevards, en autorisant nos chers cafetiers toute la saison à faire à tour de rôle des animations musicales tous les soirs jusqu'à minuit etc...etc...

- Eh oui, Jeanne, l'été fini, nous voilà dans la mouise ! Pour sortir et rentrer dans notre ville avec 5 bons mois de travaux pour aménager Francesc Irla. Avec un mois de canal supprimé en septembre et la gêne des travaux, les riverains vont pouvoir s'armer de patience. Quant à la médiathèque, on l'avait dit, on a fait un magnifique paquebot mais à l'intérieur il manque la moitié de l'équipage, alors, faut pas s'étonner.

- J'allais oublier, Françoise. Au conseil municipal du 29 juillet, suite à un débat sur le terrain synthétique destiné au rugby, nous avons appris un scoop : la municipalité va demander une subvention à la fédération de foot, pour faire à l'agorospace du Pont, un terrain engazonné.

- C'est pas vrai, la Jeanne, ils ont enfin pris conscience neuf ans après que ce magnifique espace, de par son abandon, nous offre un spectacle de désolation.

- Au fait, Françoise, il y en a un qu'on a perdu de vue, c'est Pingu. Maintenant que les subventions de la patinoire sont tombées, il va peut-être faire une ré-apparition.

- Tu veux dire, Jeanne, que les subventions ont enfin été versées à l'association des commerçants, qui est volontairement en sommeil, un peu comme la mairie, finalement.

- Oui, Françoise, même que pour le remercier, on pourrait mettre sa tête à la place de celle du lion à la fontaine des Neuf Jets.

- Si on parlait un peu de nos bâtiments publics. Tu as vu l'arrière de l'ancien hôpital ? Celui que l'on a abandonné pour l'euro symbolique à la communauté de communes qui l'a affecté dans sa totalité au CIMP (Centre International de musique Populaire).

- Non, Françoise, qu'est-ce qu'il se passe ?

- Eh bien, Jeanne, sur la terrasse, on n'a pas trouvé mieux

que d'installer une batterie de moteurs de climatisation. J'espère que c'est provisoire, sinon, bonjour la vue depuis le théâtre de verdure ! Et bravo à l'architecte des monuments de France...

- L'architecte des monuments de France, parlons-en. Tu as vu la nouvelle sous-préfecture ?

- Oui, Jeanne. Ses toits en terrasse, en principe interdits dans le « Plan Local d'Urbanisme ». Quoique, maintenant, on fait voter des dérogations pour les bâtiments publics au conseil municipal. La « Salle de l'Union » et ensuite la couleur blanche réservée chez nous aux fermes de montagne.

- Et je trouve, Françoise, que le bouquet final, c'est cette batterie de glaces qui va prendre le soleil une grande partie de la journée. Ca, c'est du développement durable et vive la clim !

- Bon, Jeanne, il faut quand même signaler une bonne initiative de notre municipalité.

- Ah bon, Françoise, explique-moi.

- Eh bien, la réfection d'une vieille fontaine, rue du Vieux Céret, à côté de la place de l'église. Je trouve que quand c'est bien, il faut l'encourager.

- Bon, eh bien, Françoise, moi je vais les encourager à arranger la fontaine en haut de la rue Pierre Brune. Elle ne tient qu'avec des morceaux de fil de fer et je prends acte pour l'avenir.

- Jeanne, je te sens un peu moqueuse. Tiens, je vais t'en raconter une autre. Cet été, mon neveu est allé donner son sang et il m'a rapporté un magnifique gobelet de plastique ECO CUP, le remerciant pour son don et édité par l'association des donateurs céretans.

- Et il pourra s'en servir pour la fêria ?

- Oh oui, je pense. Mais tu vois maintenant, le but c'est de ne pas servir qu'à éviter de jeter de gobelets par terre mais aussi à te monter en ménage. A mon avis, on peut l'inclure dans des listes de mariage ou autres cadeaux « le service personnalisé de verre ECO CUP ».

- En somme, Françoise, avant il y avait le cristal de bohème, maintenant il y a le pichet de Céret.

- Voilà et sur ces entrefaites pourquoi ne pas rêver à une usine dans la zone industrielle avec plein d'emplois ?

- Françoise, reviens sur terre et allons préparer le souper.

# LE BILLET DE LA JOSÉE

Quelle surprise de voir, fin septembre, le centre-ville de Céret complètement transformé ! Le tournage d'un film avait fait des miracles... Enfin une ville propre sur elle, des façades sans ajouts agressifs de climatisation, nulle crotte de chien par terre, la porte du premier étage de la salle de l'Union qui peut, enfin, fermer après des mois de serrure inadaptée et surtout, une activité sympathique de gens qui se rencontrent, qui devisent entre eux, qui se saluent, sans clans...

Et si on continuait le film ? Je propose que, tout au long de l'année, au centre-ville, les trottoirs soient impeccables, le canal d'arrosage rendu à son utilité première et non déversoir de déchets divers, les voitures dans les parkings et non garées sous les sens interdits, les habitants qui se congratulent au lieu d'agresser les vieilles femmes céretanes qui ont le malheur de n'avoir pas le même genre de vie qu'eux.

Bien sûr, il faudrait enlever les militaires harnachés de mitraillettes. Notre police municipale ultra-pacifique et débonnaire suffirait amplement.

On pourrait voir des enfants plus nombreux que les chiens, une mairie qui s'occupe de ses concitoyens même s'ils ne sont pas de leur cercle, la convivialité en lieu et place des interdictions, des associations enfin libérées qui pourraient être encore plus productives, la créativité qui prendrait le pouvoir.

On pourrait étendre au reste de la ville : laisser Nogarède et le Palau zones agricoles cultivées, enlever les odeurs du Pont, faire des zones piétonnières, des pistes cyclables, des personnes âgées heureuses et des écoles bien remplies.

On pourrait aussi avoir un musée qui marche et qui attire les gens de l'extérieur, des spectacles dignes de ce nom, une activité culturelle au lieu de marchés de nuit qui ne servent à rien.

Ah, si on tournait un film?

## TROUVEZ L'ERREUR ...



## 2 Dates à retenir

**VENDREDI 21 OCTOBRE - 20 h 30**

Salle de l'Union 1er étage

5ème et dernier atelier PLU

***Venez nombreuses et nombreux à vous exprimer***

**JEUDI 10 NOVEMBRE - 20 h 30**

Salle de l'Union 1er étage

ASSEMBLEE GENERALE de l'ASSOCIATION

Renouvellement du comité

Pour celles et ceux qui veulent s'engager un peu plus dans la vie de « Citoyens dans les Quartiers de Céret ».

***Commencez à y réfléchir.***

***Une circulaire avec un bulletin de candidature vous parviendra dans une quinzaine de jours.***

.....✂.....  
• Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens  
• dans les Quartiers de Céret » et recevoir les  
• 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

• NOM : .....

• Prénom : .....

• Adresse : .....

• .....

• Téléphone : .....

• Courriel : .....

• Date : .....

• Signature :

• Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule,  
• de 10 € pour un couple.

• Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret »,  
• 18, rue de la République, 66400 Céret.

• Téléphone : 04 68 87 20 26

Coup de crayon  
sur l'actualité

Gros succès estival pour notre **BB**



Notre **B**orne **B**arrière a été le site  
le plus «XIPOTE» de l'été et l'arrêt  
incontournable des vacanciers !

Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution. Il n'est pas coté en bourse...  
Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

Imprimerie du Néoulous - Céret